

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **AUTOPLAST Monomer**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Résine de base
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
CANDULOR AG
Boulevard Lilienthal 8
CH-8152 Glattpark (Opfikon)
SWITZERLAND

Tel. +41 (0) 44 805 9000
Fax +41 (0) 44 805 9090
- **Service chargé des renseignements:**
Regulatory Affairs
info@candulor.ch
- **Numéro d'appel d'urgence:**
24 Hour Emergency Assistance:
Emergency-Call USA - Infotrac: 1-800-535-5053
Emergency-Call Canada - Canutec: 1-613-996-6666

General SDS Assistance:
US: 1-800-533-6825
Canada: 1-800-263-8182

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**

Liquides inflammables - catégorie 2	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation cutanée - catégorie 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisant cutané - catégorie 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**




GHS02 GHS07
- **Mention d'avertissement** *Danger*
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
méthacrylate de méthyle
diméthacrylate d'éthylène-glycol
- **Mentions de danger**
Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: AUTOPLAST Monomer

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Système de classification:
NFPA données (gamme 0-4)


Santé = 2

Inflammabilité = 3

Réactivité = 2

HMIS données (gamme 0-4)


Santé = 2

Inflammabilité = 3

Réactivité = 2

Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 80-62-6	méthacrylate de méthyle	60-100% w/w
CAS: 97-90-5	diméthacrylate d'éthylène-glycol	5-<10% w/w

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Indications destinées au médecin:

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: AUTOPLAST Monomer

(suite de la page 2)

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** *Jet d'eau à grand débit*
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Autres indications** *Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.*

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
*Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.*
- **Référence à d'autres rubriques**
*Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

7 Manutention et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
*La manipulation de ce produit doit être réservée au personnel convenablement formé.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Réservé à l'usage dentaire.*
- **Préventions des incendies et des explosions:**
*Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.*
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
*Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.*
- **Indications concernant le stockage commun:** *Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.*
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
*Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.*

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: AUTOPLAST Monomer

(suite de la page 3)

 · **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

 · **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

 · **Paramètres de contrôle**

 · **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
CAS: 80-62-6 méthacrylate de méthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 50 ppm S
-------------	--

EV (Canada)	Valeur momentanée: 100 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
-------------	---

 · **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

 · **Contrôles de l'exposition**

 · **Équipement de protection individuel:**

 · **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Une hygiène adéquate est à respecter.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

 · **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

 · **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée:**

Filtre A1

Filtre A2

Filtre A3

 · **Protection des mains:**


Gants de protection

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

 · **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

 · **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

 · **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:**

Les gants à usage médical disponibles sur le marché ne protègent pas contre les effets de sensibilisation au méthacrylate.

(suite page 5)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: AUTOPLAST Monomer

(suite de la page 4)

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

· Odeur: Piquante

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion: -48 °C

Point d'ébullition: 101 °C

· Point d'éclair 10 °C

· Température d'inflammation: 430 °C

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 2,1 Vol %

Supérieure: 12,5 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 47 hPa

· Densité à 20 °C: 0,943 g/cm³

· Densité relative Non déterminé.

· Densité de vapeur. Non déterminé.

· Vitesse d'évaporation Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20 °C: 1,6 g/l

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.

Cinématique: Non déterminé.

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Stabilité chimique Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: AUTOPLAST Monomer

(suite de la page 5)

- **Possibilité de réactions dangereuses**
Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.
Réactions aux agents d'oxydation puissants.
Polymérisation par dégagement de chaleur.
- **Conditions à éviter** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Matières incompatibles:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Produits de décomposition dangereux:** *Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.*

11 Données toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
--

CAS: 80-62-6 méthacrylate de méthyle

Oral	LD50	7872 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** *Irrite la peau et les muqueuses.*
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** *Sensibilisation possible par contact avec la peau.*
- **Indications toxicologiques complémentaires:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

12 Données écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Persistance et dégradabilité** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Mobilité dans le sol** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*
- **Autres effets néfastes** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Acheminer dans une décharge agréée ou dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** *Evacuation conformément aux prescriptions légales.*

CA/FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: **AUTOPLAST Monomer**

(suite de la page 6)

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	UN1247
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ
· ADR/RID/ADN	1247 MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ
· IMDG, IATA	METHYL METHACRYLATE MONOMER, STABILIZED
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· Groupe d'emballage	
· DOT, TMD, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler:	33
· No EMS:	F-E,S-E
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· DOT	
· Quantity limitations	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: AUTOPLAST Monomer

(suite de la page 7)

· ADR/RID/ADN	1L
· Quantités limitées (LQ)	Code: E2
· Quantités exceptées (EQ)	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	1L
· Limited quantities (LQ)	Code: E2
· Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN1247, MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE MONOMÈRE STABILISÉ, 3, II

15 Informations sur la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Informations de danger relatives aux produit:
Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux
- Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

- Mention d'avertissement *Danger*
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
méthacrylate de méthyle
diméthacrylate d'éthylène-glycol
- Mentions de danger
Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut irriter les voies respiratoires.
- Conseils de prudence
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Directive 2012/18/UE
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5,000 t

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/01/2016

Numéro de version 9

Révision: 02/18/2016

Nom du produit: AUTOPLAST Monomer

(suite de la page 8)

- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50,000 t**
- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
*Ce produit est un dispositif médical suivant la directive européenne 93/42/CEE.
 Ce produit est classé comme dispositif médical par rapport aux réglementations US et canadiennes et a été révisé par la "US Food and Drug Administration and Health Canada".*
- **Évaluation de la sécurité chimique:** *Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.*

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**
*IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Liquides inflammables - catégorie 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
 Irritation cutanée - catégorie 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Sensibilisant cutané - catégorie 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3*
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CA/FR